

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 19 février 1877

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (226v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 19 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49225>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Larue que Tisserant ne pourra se rendre à Vervins le jeudi suivant et que lui ne pourra réunir d'ici-là les documents sur les opérations des notaires. Sur le travail fait par Bernier pour Esther Lemaire. Il signale à Larue qu'il a écrit le 10 février dernier au président du tribunal de commerce de Vervins pour lui demander de délivrer son jugement dans l'affaire de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise.

Notes La lettre de Godin au président du tribunal de commerce de Vervins du 10 février 1877 est copiée sur les folios 211r et 212v du registre FG 15 (18).

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Bernier \[monsieur\]](#)
- [Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Président du tribunal de commerce de Vervins](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 19 février 1877.

Monsieur Laroche,

M. Bissarant est absent et ne pourra
se trouver jeudi à Vervins

Quant à moi, je suis dans l'impossibilité
de réunir d'ici là les documents nécessaires pour
faire vain dans quelle situation se trouvent les
opérations des notaires, depuis le commencement
de l'affaire jusqu'à ce jour.

Dans tous les cas, le travail que M^e Gadin
a fait faire par M. Bernier seul, comme elle l'a
voulue et entendue, doit au plus aller, être considéré
comme un travail de liquidation circonscrit aux deux
parties et non pas à moi seul.

Je crois bon de vous dire que le 10 de ce mois j'ai
écrit à M. le Président du Tribunal de Commerce pour lui
demander jugement dans l'affaire du chemin de fer de Guise
qui exprime le préjudice considérable que me
causent ces retards.

Je crois que la Cie de St Quentin demandera aussitôt
une nouvelle révision. Quant à moi je la répondrai.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mon entière considération.

Godin JFG